

Un décès humain lié à la rage en France



Un homme d'une trentaine d'années est décédé de la rage le 30 septembre dernier, il s'était rendu au Maroc en vacances peu de temps auparavant.

Chaque année dans le monde **59 000 personnes meurent de la rage**, essentiellement en Asie et en Afrique.

En France nous sommes indemnes de rage.

Quelques rappels importants :

- En vacances à l'étranger, **ne caressez pas les animaux errants**.
Consultez immédiatement un médecin en cas de morsure ou griffure.
- Si vous vous rendez dans un pays à risque avec votre animal de compagnie :
 - Il doit être vacciné contre la rage.
 - Il doit avoir eu un dosage sanguin des anticorps contre la rage positif avant le départ.
 - Il doit avoir un laissez-passer de la Direction Départementale de la Protection des Populations avant le départ.

**LA RAGE EST UNE MALADIE MORTELLE
CONTAGIEUSE QUI TUE HUMAINS ET ANIMAUX
ENCORE AUJOURD'HUI !**